

SOUS - CAYLA

GÉNÉRALITÉS

Commune :	Genève
Coordonnées :	X=497'950 Y=117'560
Réalisation :	2002
Maîtres d'oeuvre :	Ecotec Environnement SA, Geos Ingénieurs Conseils SA
Génie civil :	Zschokke SA
Plantations :	SITEL
Information au public :	Maget

DESCRIPTION TECHNIQUE DE L'OUVRAGE

Longueur de l'aménagement :	500 m
Largeur maximale :	50 m
Altitude moyenne zone amont :	370.20 msm
Altitude moyenne zone centrale :	69.90 msm
Altitude moyenne zone avale :	369.60 msm
Dimensions de la frayère :	60 m X 10 m
Dimension du canal latéral :	130 m
Surface des plans d'eau :	1'100 m ²
Profondeur des bassins :	1.5 m (pour Q = 100 m ³ /s) à 2.3 m (pour Q = 620 m ³ /s)
Marnage :	80 cm
Altitude des seuils :	variable mais > 369.00 msm
Végétation :	751 boutures de saules : salix alba, cinerea, fragilis, purpurea, triandra, viminalis ; 578 plants forestiers : alnus glutinosa, cornus sanguinea, coryllus avellana, crataegus monogyna, frangulaalnus, prunus avium, prunus padus, viburnum opulus ; 1686 pieds-mottes vivaces : caltha palustris, carex acutiformis, carex elata, carex pendula, carex pseudocyperus, iris pseudacorus, lysimachia vulgaris, lythrum salicaria, phragmites australis, scirpus lacustris, butomus umbellatus.
Equipements :	Système de décolmatage de la frayère (tubes en PEHD). Avant les entretiens forestiers, des nichoirs pour Chouette Hulotte et Pigeon Colombin ont été posé dans le bois environnant (Zschokke SA).
Accueil du public :	zone pique-nique (bancs, kits barbecue), panneaux d'information, barrière de limitation de l'accès

3 zones distinctes ont été définies :

- zone amont : zone de délasserement et accès pour les pêcheurs
- zone centrale : frayère à truites dans le Rhône (10 m sur 60 m); canal latéral pour le grossissement des salmonidés (130 m) ; plan d'eau refuge (notamment en cas de vidange) pour les autres poissons et les oiseaux (1'100 m²); mise en place d'une végétation adaptée à l'écosystème riverain (saulaies roselières). Le marnage est d'environ 80 cm. Dans les zones

profondes, la hauteur d'eau est de 1.5 m pour un débit de 100 m³/s et de 2.3 m pour un débit de 620 m³/s.

- zone aval : fréquemment inondée elle est subdivisée en 2 secteurs :
 - zone de stockage de matériaux non-réutilisables (limons) ;
 - zone test pour la végétation avec plantation de nouvelles essences adaptées à la situation et réalisation de sites pour la reproduction des batraciens.

RAPPELS DES OBJECTIFS

- Compenser des impacts provoqués par les ouvrages hydroélectriques,
- Assurer les exigences biologiques des poissons,
- Garantir les possibilités de pratique de la pêche,
- Garantir l'utilisation de la zone par le public comme lieu de délasserment et l'intégration paysagère de l'aménagement.

SUIVIS PROPOSÉS

Suivi annuel (contrôle de points fixes)

- Contrôle du développement des plantes envahissantes
- Contrôle de la propreté (déchets flottants)
- Nettoyage (décolmatage) de la frayère
- Mesure de la hauteur d'eau entrant dans l'aménagement par faible débit (50 m³/s + Arve)
- Contrôle des infrastructures pour le public
- Contrôle de la stabilité des aménagements (seuils, berges, sous berges)

Suivi quinquennal (suivi de l'évolution)

- Suivi piscicole (efficacité de la frayère, dénombrement des alevins)
- Suivi morphologique (comblement du chenal et des bassins)
- Suivi floristique et cartographie
- Relevé faunistique (avifaune, batraciens)

PLANS D'EXECUTION

Zone centrale situation	ECOTEC	3106-101
Coupes transversales	ECOTEC	3106-102
Frayère – vue en plan	ECOTEC	3106-121
Frayère – coupe	ECOTEC	3106-122